



Transmission numéro de téléphone

Par emilienne77

Bonjour,

Je vis depuis peu dans une résidence neuve où des ouvriers doivent encore venir terminer des petits travaux dans les appartements déjà loués.

Les ouvriers sont censés venir uniquement sur prise de rendez-vous via le promoteur immobilier ou les différentes entreprises concernées.

Il m'est donc déjà arrivé qu'une entreprise m'appelle pour prendre un rdv avec un ouvrier. Jusque là il n'y a pas de problème.

La question que je me pose est de savoir si le promoteur/les entreprises sont autorisés à diffuser mon numéro de téléphone aux ouvriers si je m'y oppose ? Sont-ils tenus de respecter ma demande ? Sachant que les prises de rdv peuvent très bien s'effectuer entre moi et le responsable comme c'est déjà arrivé.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Bonne journée

Par ESP

Bonjour

Vous avez le droit de demander la confidentialité de votre numéro et donc de vous opposer à sa diffusion.